



Febelgra
united in
graphics

n°11

FIRST

dec 2023

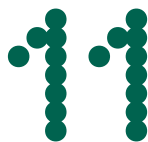
Bulletin mensuel de la fédération des industries graphiques asbl

IMPRESSION

Boektopia

Les Impressionneurs

édition



3

Édito

4-5

Rapport Boektopia

6-7

Les avantages membres

8-9

Les Impressionneurs

10-11

Reprobel : les droits d'auteur

12

Nouveau membre : Beyaert Printing

13

Décompte de décembre

14-15

Modification de l'imputation du pécule de vacances

16

La question du mois

17-18

Activités

19

En bref

20-21

Update chiffres

22

Pub

23

Focus sur le papier

24

Partners in Creativity



First Impression est le bulletin mensuel de la fédération des industries graphiques asbl

www.febelgra.be

Suivez-nous sur les médias sociaux :



www.linkedin.com/company/febelgra

www.facebook.com/febelgra

www.instagram.com/febelgra

Rédaction Kelly De Meuter - Kelly Ciancimino - Marisa Bortolin - Jeroen Van Eetvelde - Marc Vandenbroucke

Adresse Febelgra asbl, Place du Champ de Mars 2, 1050 Bruxelles - T + 32 2 680 06 68 - info@febelgra.be

Impression Antilope De Bie Printing

E.R. Marc Vandenbroucke, Place du Champ de Mars 2, 1050 Bruxelles - Membre de l'Union des Éditeurs de la Presse Périodique asbl

ÉDITO

Une fin d'année aux multiples facettes

Marc Vandembroucke – Directeur Général

Le traditionnel rush vers la fin de l'année bat son plein. Le moment est donc venu de faire une rétrospective.

L'année 2023 a été marquée par des zones de turbulences au sein de l'industrie graphique belge, au cours desquelles les tendances en matière d'innovation, de durabilité et de transformation numérique sont devenues cruciales.

Le premier semestre de cette année a clairement subi l'impact néfaste des prix des matières premières et des indexations des salaires, qui ont littéralement grimpé en flèche en 2022. Nos produits finis sont devenus plus chers et les baisses de la demande et des volumes sont devenues une réalité dans la plupart des segments de marché. Ce phénomène a récemment été mis sous les feux des projecteurs par le biais d'informations concernant les fabricants de papier qui ont dû prendre des mesures structurelles afin de lutter contre l'implosion de la demande. La période estivale a

ensuite été marquée par un troisième trimestre classiquement calme. Les prises de commandes au cours de ce quatrième trimestre sont qualifiées de 'bonnes' en moyenne.

Notre secteur a également de nombreuses facettes mais nous pensons que les axes prioritaires suivants sont d'une grande importance pour l'avenir de toutes les niches.

L'innovation en tant que force motrice : l'innovation est le moteur de notre secteur. Qu'il s'agisse de capacités de conception révolutionnaires, de techniques d'impression et encore de productions avancées. Elles veillent toutes à ce que la productivité et l'efficacité soient portées à un niveau supérieur.

La transformation numérique en tant que dualité : la numérisation en est devenue la cause à la suite de la demande des médias imprimés. Mais l'avenir est un environnement hybride. Certaines entreprises ont déjà réussi

à combler le fossé entre l'impression traditionnelle, la personnalisation et les applications numériques.

La durabilité en tant qu'impératif : en 2023, le focus sur la durabilité a considérablement augmenté. Il concerne à la fois l'utilisation de matériaux recyclés et des processus de production écoénergétiques ; des éléments qui auront un impact encore plus fort sur notre gestion d'entreprise et sur l'image du secteur dans l'avenir.

Donc une (fin d') année aux multiples facettes mais savoir si tout cela retrace clairement les attentes pour 2024 est une autre affaire. Ce qui est sûr, c'est que nos indépendants et nos entreprises auront toujours besoin de la dose nécessaire de résilience et d'adaptabilité dont ils ont déjà fait preuve par le passé.

Nous croisons les doigts et vous souhaitons à tous une agréable fin d'année !

Boektopia 2023 surprend par sa lecture vous fait vivre des expériences

Cette année encore, Kortrijk Expo a servi de décor à la troisième édition de Boektopia, qui s'est déroulée du 28 octobre au 9 novembre. L'organisation, les libraires et les éditeurs se félicitent de cette édition réussie avec 47.000 visiteurs, soit une augmentation de 70% par rapport à l'année dernière !

Vague littéraire

Les visiteurs n'étaient pas uniquement en quête d'inspiration. Au total, environ 105.000 livres ont été vendus à Boektopia. C'est plus du double par rapport à 2022. De plus, grâce à leur chèque-livre de € 10, les acheteurs continueront à acheter des livres dans les librairies en Flandre au cours des prochains mois, créant ainsi une vague littéraire.

Expériences

Il était possible de vivre de nombreuses expériences à Boektopia cette année. La foire comptait dix scènes, dont cinq salles, deux scènes littéraires, un studio podcast, une 'forêt de la lecture' ainsi qu'une cuisine d'exposition. Une primeur pour cette édition. Des chefs renommés préparaient des plats issus de leurs livres de recettes en live et de célèbres sommeliers y étaient également présents avec leurs livres. Un podcast en direct a lui aussi été enregistré dans le studio pendant cette originale foire du livre.

Piet Moerman, l'un des derniers artisans de papier, était également présent et d'innombrables passionnés ont eu l'opportunité de fabriquer sa propre feuille de papier.

Des centaines d'auteurs nationaux et étrangers se sont ainsi rendus à Courtrai. Nina George, Lucy Score, Tommy Wieringa et Jeroen Olyslaegers étaient entre autres au programme. Le duo YouTube CEMI a présenté son nouveau livre 'Escape' et Lieven Scheire a parlé de l'impact de l'IA. Les visiteurs ont célébré les 30 ans de Boeboeks avec l'auteur de

littérature jeunesse Marc De Bel ou ont encore assisté à l'une des séances de lecture. Le dessinateur de BD Merho était présent pour une ultime séance de dédicace.

"Le concept d'une librairie centrale agrémenté par des centaines de séances de lectures et de dédicaces et d'enregistrements de podcasts fonctionne. Cette édition l'a prouvé. Nous nous appuyerons sur cette expérience pour continuer de développer Boektopia dans les années à venir. Il ne sera pas difficile de convaincre les participants d'aller encore plus loin après ce succès retentissant" déclare Patrick Boeykens, directeur de Boektopia.

À nouveau à Courtrai

L'année prochaine, les amoureux de livres pourront à nouveau se rendre au Kortrijk Xpo pour la quatrième édition de Boektopia. Elle aura lieu du 26 octobre au 3 novembre 2024. Comme pour cette édition, Boektopia fera certainement encore un pas de plus en avant. On pense à une plus large gamme de livres, une plus grande superficie et à davantage d'expériences.



Le prochain rendez-vous des amateurs de livres

La 54^e édition de la Foire du Livre de Bruxelles 2024 se tiendra du jeudi 4 au 7 avril sur le splendide site de Tour&Taxis. Cette foire annuelle se déroule à Bruxelles depuis 1969.

C'est le rendez-vous incontournable des passionnés de lecture. Au programme : des rencontres avec des auteurs célèbres, des conférences, des visites interactives, des lectures.

La Foire du Livre va au-delà de nouvelles idées pour votre bibliothèque, c'est aussi un espace d'échange pour tous les publics.



Un peu plus de





Recouvrement aimable de créance

Plateforme incasso Febelgra

Votre client B2B tarde à payer ses factures ? Nous vous aidons à ce qu'elles soient payées plus rapidement.

- Transmettez les références, montants et coordonnées de votre débiteur via la plateforme incasso
- Envoi d'une première mise en demeure recommandée à votre client
- Pas de réaction après une semaine ? Nous contactons votre débiteur par téléphone et tentons de convenir d'une entente de paiement ou d'un plan de paiement
- Envoi d'un rappel
- Prix par facture à recouvrir: € 15

VOTRE AVANTAGE

- Peut entraîner un dénouement plus rapide
- Décharge administrative

➔ **Plus d'infos?**
marisa.bortolin@febelgra.be



La procédure RCI

Huissier Jaspers - Maître Tritsmans

Recouvrement des dettes d'argent non contestées

- Recouvrement de factures B2B impayées par l'intermédiaire d'un huissier de justice
- Permet d'obtenir rapidement un titre exécutoire sans avoir à passer par le juge.
- Plafond (clauses pénales + intérêts) à concurrence de 10 % maximum du montant principal
- Febelgra vous conseille et vous aide à lancer la procédure.

VOTRE AVANTAGE

Vous ne devez pas intenter une action en justice.

➔ **Plus d'infos?**
jeroen.vaneetvelde@febelgra.be



SCDDW

Veolia Belux

Collecte rapide, légale et rentable de vos déchets graphiques dangereux

- Solution spécifique pour tout type de déchets, quelle que soit la quantité
- Conformité avec les exigences environnementales les plus strictes
- Déterminez la fréquence des collectes
- Location ou achat des conteneurs
- Pour les petites et grandes entreprises graphiques

VOTRE AVANTAGE

- Bénéficiez de tarifs préférentiels
- Prix négociés annuellement par Febelgra
- Solution sur mesure pour votre entreprise

➔ **Plus d'infos?**
marisa.bortolin@febelgra.be

Les services Febelgra

En tant que membre, vous pouvez non seulement faire appel à nos services mais vous profitez également de nombreuses réductions et avantages dont voici un bref aperçu :



Chèques-repas, cadeaux et écochèques

Monizze

Commandez tous vos chèques via le même compte

- 100 % belge
- Tous vos avantages extralégaux sur une carte
- Meilleur rapport qualité/prix du marché
- Excellent service clientèle
- 100% exonéré des cotisations sociales
- Déchargement complet du manager et/ou service RH
- Plateforme en ligne

VOTRE AVANTAGE

Des réductions exclusives sur TOUS les produits Monizze

➔ **Plus d'infos?**
kelly.ciancimino@febelgra.be



Païement des droits d'auteur

Reprobel

Évitez de devoir déclarer vous-même toutes vos reproductions et optez pour un montant forfaitaire annuel

- Selon la taille et l'activité de votre entreprise
- Réglé en quelques clics
- Évitez les pénalités

VOTRE AVANTAGE

Remise sur le forfait annuel

Plus d'infos?

jeroen.vaneetvelde@febelgra.be



Boîte à outils pour la politique de prévention

INNwise

Une boîte à outils pratique en ligne pour le conseiller en prévention ou le chef d'entreprise.

- Informations et documents pratiques pour votre plan de prévention
- Échange de connaissances et d'expériences entre les conseillers en prévention
- Posez vos questions à des experts
- Familiarisation avec la législation actuelle
- Actualités, webinaires et podcasts
- FAQ : des réponses rapides aux questions pratiques

VOTRE AVANTAGE

- une réduction de -20% sur l'abonnement annuel
- Conformité HS
- Disponible partout et à tout moment
- Facilite les tâches du conseiller en prévention/du chef d'entreprise

Plus d'infos?

marisa.bortolin@febelgra.be



Outplacement

Select Beople

Une équipe de coachs régionaux expérimentés assiste votre travailleur dans la recherche d'une nouvelle perspective professionnelle et durable

- Outplacement selon le régime général
- Selon le régime particulier
- Selon le régime spécifique pour force majeure médicale
- Outplacement volontaire
- Offre volontaire par l'employeur (CP130-200)

VOTRE AVANTAGE

- Bénéficiez de tarifs préférentiels
- Accompagnement personnalisé de A à Z

Plus d'infos?

marisa.bortolin@febelgra.be



Le contrôle médical

MCM Securex

Contrez l'absentéisme au sein de votre entreprise à l'aide du service contrôle médical Febelgra

- Invitation pour un contrôle dans le cabinet du médecin-contrôle
- Contrôle au domicile
- Intervention le samedi
- Intervention à l'étranger par un médecin belge
- Intervention à l'étranger par un médecin français

VOTRE AVANTAGE

- Vous bénéficiez d'un tarif préférentiel Febelgra.

Plus d'infos?

marisa.bortolin@febelgra.be



Conseils & accompagnement environnementaux sur mesure

Katrien Ponnet chez OAK

Bureau de consultation spécialisé dans le secteur de l'environnement et de l'aménagement du territoire sur toute la Belgique

- Conseils et accompagnement sur les projets environnementaux
- Conseils techniques et juridiques en matière d'environnement
- Implémentation et audit des systèmes de gestion
- Communication environnementale interne et externe
- Fiscalité environnementale (imposition, subventions, certificats)
- Toutes vos demandes en matière d'environnement

VOTRE AVANTAGE

- 1h de consultation gratuite
- Conseils gratuits/brèves questions sans ouverture de dossier
- 10% de réduction sur le tarif horaire habituel = tarif préférentiel Febelgra

Plus d'infos?

marisa.bortolin@febelgra.be

LES IMPRESSIONNEURS

Prêt pour la seconde impression !

Notre beau spot publicitaire a été diffusé au début du mois de septembre sur le petit écran. Comme prévu, la deuxième vague de notre campagne arrive à la fin de ce mois. Notre spot sera à nouveau diffusé sur RTL et VTM, à la télévision et en ligne. Des annonces imprimées seront également publiées dans divers journaux et magazines. Ce seront Sandra Kim et Willy Sommers qui seront nos messagers d'honneurs et qui partageront leur slogan préféré. L'activation liée via les impressionneurs.eu se poursuit. Vous pouvez toujours immortaliser votre slogan, message ou souvenir préféré. Les horaires précis de diffusion et les insertions seront communiqués via une newsletter.



Les premiers chiffres

Curieux de connaître les résultats de la première vague ? Le spot a été visionné environ 2,2 millions de fois à la télévision et en ligne, notre site Internet a été visité 22.000 fois et nous avons déjà imprimé plus de 2.000 affiches. Nos messages ont atteint plus de 110.000 personnes sur les réseaux sociaux. Ces chiffres correspondent parfaitement aux chiffres de référence pour de telles campagnes.

Une ambitieuse année 2024

Après avoir attiré l'attention et suscité la curiosité pour les Impressionneurs en 2023, la campagne se poursuivra en 2024 avec diverses activations. Nous continuons de bâtir une communauté grandissante et d'inclure tout le monde dans notre ambitieuse histoire. Nous nous concentrons sur les moments clés axés sur l'éducation, l'écologie et la marque employeur. Nous prévoyons également de présenter un récit d'intérêt public et nous n'oublions pas les prochaines élections. En collaboration avec nos partenaires et les parties prenantes, nous travaillons actuellement au fine-tuning mais

nous ne vous ferons pas languir plus longtemps et vous présentons un avant-goût de ce que nous vous réservons pour 2024.



Nous visons 5 activations en 2024

Éducation

Les Impressionneurs en tournée

En collaboration avec d'autres organisations d'intérêt et sectorielles telles que ACC Belgium, IPM, UBA, Media Partners, bpost, We Media, BAM, Ads & Data, etc., nous organisons des conférences sur l'utilisation dans le mix média et sur l'importance du print et de l'impression. Nous prendrons la parole lors d'un certain nombre d'événements et créerons un groupe d'orateurs pertinents. Les agences de marketing et de communication, les clients ou fournisseurs potentiels ou toute personne intéressée peuvent également inviter "Les Impressionneurs en tournée" à venir prendre la parole.

Produit à l'honneur
Le portefeuille complet

Groupe cible
B2B (& B2C)





La marque employeur

Boîte à outils

Les Impressionneurs soutiennent la marque employeur du secteur. Au sein de notre réseau de membres, nous sélectionnons un certain nombre d'employés et de profils que nous mettons en avant dans le contenu de différentes chaînes. Nous mettons ce contenu à disposition de nos membres sous la forme d'une boîte à outils, avec des éléments personnalisables. Nous espérons attirer de nombreux talents en donnant un aperçu positif de l'univers des Impressionneurs.

Produit à l'honneur
Secteur

Groupe cible
B2C



Écologie

Le papier a plusieurs vies

Une campagne de communication de nos partenaires médias et des Impressionneurs. Grâce au processus de recyclage optimisé, le papier magazine a en moyenne de 2 à 5 vies. Nous allons transmettre ce message, ainsi que d'autres initiatives écologiques au sein du secteur, de manière percutante. Sur la couverture 4 du Flair, par exemple, nous avons mis le message 'Dans une vie antérieure, j'étais un Feeling'. Dans les premières pages des magazines, nous fournissons du contenu publicitaire plus informatif et encadrons le nombre de vies du papier afin de pouvoir répondre au caractère circulaire.

Produit à l'honneur
Magazines & journaux

Groupe cible
B2C



Visibilité avec un effet RP

La banque nationale de l'amour

Une exposition/centre d'impression pop-up pendant la Saint-Valentin où des artistes renommés qui utilisent le papier et l'imprimé transformeront 'l'amour' en une œuvre imprimée unique. Pensez par exemple à une collection de 100 expressions sélectionnées parlant d'amour qui sont imprimées et idéalement publiées par une maison d'édition.

Produit à l'honneur
Secteur et portefeuille complet

Groupe cible
B2C



Politique

Impression & Prospérité

À l'approche des élections belges en 2024, nous souhaitons attirer l'attention sur le rôle crucial de la presse écrite dans l'économie belge. Nous nous concentrons sur la relation entre la publicité toutes-boîtes et le commerce local, et sur la manière dont ces relations sont affectées par l'essor du commerce électronique. Nous avons constaté que le toutes-boîtes soutient les détaillants locaux et contribue à l'économie belge, tandis que son ralentissement entraîne une augmentation du commerce électronique qui se déroule principalement en dehors de la Belgique.

Produit à l'honneur
Les médias imprimés & D2D S

Groupe cible
B2B, B2C & Décideurs politiques

AVANTAGE MEMBRE

Febelgra conclut un nouvel accord avec Reprobel

L'année dernière, Febelgra a conclu un accord-cadre avec Reprobel en vertu duquel leurs membres ont pu bénéficier d'une réduction sous la forme d'un code promotionnel sur les tarifs de la licence combinée lors de la soumission de leur déclaration Reprobel pour l'année 2022. Un grand nombre de membres ont pu en faire usage. Pour les déclarations relatives à 2023, nous avons une nouvelle fois conclu un accord-cadre avantageux pour nos membres.

La déclaration pour 2023 doit être soumise au premier trimestre 2024. La méthode de travail concrète ainsi que le type de réduction seront communiqués très prochainement.



Reprobel et le droit d'auteur dans le monde numérique

Dans cet article de notre partenaire Reprobel, vous en apprendrez davantage sur son fonctionnement et son rôle, sur l'importance de la protection des droits d'auteur et pourquoi Reprobel s'engage fortement en faveur de l'octroi de licences numériques.

Que fait Reprobel ?

Reprobel veille à ce que les textes et images numériques protégés par le droit d'auteur puissent être utilisés par les entreprises belges sans avoir à se soucier d'une violation du droit d'auteur. En versant une contribution fixe à Reprobel, les entreprises sont en règle et protégées contre les infractions, les sanctions et les contrôles pendant un an. Reprobel est le leader mondial (en termes de perception par

habitant) dans le domaine des licences commerciales. Plus d'infos au sujet de la licence numérique, l'une des plus larges de l'UE, arrivent dans les lignes qui suivent. Reprobel perçoit un certain nombre de frais légaux, comme la rémunération pour reprographie (photocopie dans le secteur privé et public).

Reprobel veille également à ce que les rémunérations collectées parviennent aux auteurs et éditeurs légitimes. En tant qu'entreprise reconnue pour la gestion des droits d'auteur et des droits à la rémunération légale, Reprobel représente les auteurs et éditeurs pour toutes les rémunérations qu'elle perçoit. Elle opère sous le contrôle du SPF Economie.

En payant une rémunération de licence fixe, les entreprises sont protégées pendant un an contre les infractions, les sanctions et les contrôles.

Mission :

Made in Belgium & Fair P(l)ay

Toutes les rémunérations perçues par Reprobel reviennent aux ayants droit après déduction de ses frais de gestion qui sont limités. Reprobel veille donc à ce que les auteurs reçoivent une rémunération équitable pour l'utilisation de leurs œuvres, également dans le monde numérique, et à ce que les éditeurs puissent continuer à investir dans des contenus innovants ou commercialement moins intéressants. 90% des rémunérations distribuées reviennent aux ayants droits belges.

Payer Reprobel n'est donc pas un impôt ou un droit, mais une rémunération équitable des auteurs et éditeurs pour l'utilisation de leurs œuvres. Reprobel est : Made in Belgium et Fair P(l)ay. En 2022, Reprobel a collecté et redistribué un montant de 26 millions d'euros.

Le droit d'auteur dans le monde numérique

Dans le monde numérique, il est très



facile de réutiliser des textes et des images protégés par le droit d'auteur provenant d'Internet au sein de votre entreprise. Il suffit de faire un copier-coller, de sauvegarder un article sous forme numérique et de le partager numériquement avec des collègues ou avec un conseiller externe. Montrer des textes protégés lors d'une réunion Teams ou Zoom. Utiliser une photo protégée de Google ou Bing dans une présentation PowerPoint. Partagez un dessin humoristique dans un groupe WhatsApp professionnel. Scanner quelques pages d'un manuel et les partager numériquement, etc.

Copier et partager numériquement des textes et des images protégés est plus facile que jamais, mais soyez prudent. Cela ne peut pas se faire sans l'autorisation de l'auteur. Le droit d'auteur, tout comme le droit des marques ou des brevets, est un droit de propriété intellectuelle pour lequel un 'droit d'interdiction' lui est conféré.

Obligation de licence numérique

La loi stipule qu'en tant qu'entreprise, vous avez besoin de l'autorisation du ou des ayant(s) droit(s) - c'est-à-dire une licence - pour chaque copie numérique, chaque impression et chaque numérisation de textes et d'images externes protégés par le droit d'auteur. L'obligation de licence s'applique également si vous

communiquez, partagez ou distribuez ce type d'œuvres par voie numérique en interne ou en externe (par exemple par courrier électronique, intranet, chat, etc.). Vous avez aussi besoin d'une licence pour citer des parties de textes protégés. Cela vaut pour vous mais également pour vos collaborateurs. Seule la photocopie d'œuvres protégées fait l'objet d'une exception légale : vous pouvez réaliser ce type de photocopies, mais vous devez obligatoirement déposer une déclaration légale auprès de Reprobel et payer une rémunération pour reprographie.

En tant qu'entreprise, il est très compliqué et fastidieux d'essayer d'obtenir toutes ces licences de droits d'auteur individuellement pour tous vos employés. De nombreuses œuvres sources en ligne - comme une photo sur Google ou Bing - ne mentionnent pas les coordonnées des ayants droits. Le détenteur des droits peut être étranger et les conditions de licence sont souvent rédigées de manière très floue, si l'on parvient d'ailleurs à les trouver quelque part.

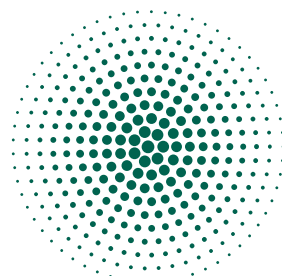
La licence combinée de Reprobel

C'est précisément pour cette raison que Reprobel a développé la licence combinée. Une licence qui régleme la plupart des formes de reproduction numérique et de communication de

textes et d'images protégés dans un ensemble pratique, et qui inclut en même temps également les reproductions papier (photocopies et impressions) de ce type d'œuvres. 'All you can eat', dans les limites (larges) de la licence, pour les œuvres sources belges et étrangères.

En tant qu'entreprise, vous n'avez plus besoin de négocier des licences individuelles avec le(s) ayant(s) droit(s) pour chaque utilisation. Au lieu de cela, vous payez une rémunération annuelle adaptée à votre secteur et au nombre d'employés de votre personnel.

La facilité d'utilisation et la large couverture de la licence vous garantissent, en tant qu'entreprise, une protection maximale contre les violations du droit d'auteur, y compris dans le monde numérique.



➔ **Des questions ?** Contactez
Jeroen.vaneetvelde@febelgra.be

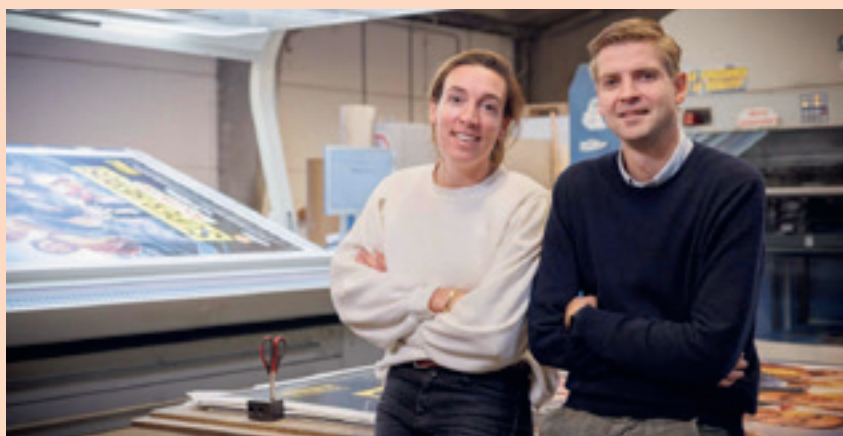
NOUVEAU MEMBRE

Beyaert Printing

Petite à ses débuts & a grandi en grand format

L'histoire de Beyaert Printing a commencé il y a 142 ans, en 1882, lorsque Léon Beyaert et Léonie Sioen ont fondé ensemble l'imprimerie Beyaert Sioen dans le centre historique de Courtrai. L'imprimerie s'est rapidement fait connaître grâce à ses affiches de cirque et de kermesse colorées et est devenue pionnière dans le domaine de l'impression grand format. Au fil des ans, l'entreprise s'est développée au sens propre comme au figuré. À côté de l'impression de formats de plus en plus grands, ils ont parallèlement adopté la technologie d'impression numérique. Leur portefeuille s'est également élargi grâce à l'impression d'emballages.

Beyaert Printing est établie à Waregem. C'est aujourd'hui la sixième génération, représentée par Laurence Ramboux et Alexander Lemayeur, qui dirige l'imprimerie qui compte environ 40 collaborateurs. Leur spécialisation est l'impression offset grand format, avec des formats allant de 720x1020 mm à un maximum de 1510x2050 mm. Beyaert Printing est une référence dans le domaine de l'impression offset dans le Benelux et fournit principalement les fabricants de carton ondulé.



Avec l'acquisition de l'entreprise TechniPack en 1995, l'entreprise s'est également spécialisée dans le cartonnage et compte à son actif une vaste gamme d'emballages pour l'industrie alimentaire et des boissons. Un secteur important qui attire de plus en plus l'attention de tous, comme le fait remarquer Alexander : **“Un emballage qui est beau et attrayant reste un outil de vente extrêmement important.** D'autre part, les consommateurs attachent de plus en plus d'importance à la durabilité, c'est pourquoi de plus en plus de producteurs - notamment dans l'industrie alimentaire - recherchent des alternatives en carton pour leurs emballages en plastique”.

En 2015, une étape importante a été franchie avec l'achat d'une première presse d'impression numérique grand format. Elle combine une qualité d'impression haut de gamme avec une grande flexibilité de production. Ils se distinguent par les différents types de matériaux, allant du carton dibond, forex et nid d'abeille au polypropylène.

Prêts pour l'avenir

L'accent est résolument tourné vers l'avenir. Ces dernières années, des investissements importants ont été réalisés dans le renouvellement

de leur parc à machines. Plusieurs presses à imprimer, la ligne d'encollage et les machines de découpe ont été remplacées, ce qui a permis d'augmenter considérablement la capacité, d'accroître de la flexibilité et de rendre le processus d'impression plus durable. L'introduction d'une nouvelle presse d'impression grand format est prévue pour l'année prochaine. “Nous sommes prêts pour l'avenir et pouvons facilement doubler notre capacité”, a déclaré le chef d'entreprise. Le défi ? : “Comme pour de nombreux acteurs du secteur, trouver le personnel adéquat est une tâche difficile. La question de savoir comment l'impression offset et l'impression numérique grand format vont évoluer ensemble se pose également. Pour nous, les deux méthodes sont précieusement complémentaires”.

Combinaison unique

Chez Beyaert Printing, la synergie entre les 3 différentes branches apporte une immense valeur ajoutée. Les clients peuvent trouver une gamme complète de matériel allant des affiches grand format en offset au numérique et à l'emballage. Cette combinaison unique de services fait d'eux un acteur unique sur le sur le marché européen.

SOCIAL



Décompte de décembre pour les employés

Au mois de décembre, vous effectuez ou votre secrétariat social, le décompte du pécule de vacances pour chaque employé (CP 200) qui a réduit son temps de travail (en passant par exemple d'un temps plein à temps partiel en raison d'un crédit-temps, d'un congé parental, pour assistance médicale, etc.) au cours de l'année calendrier écoulée.

Ce décompte peut être partiellement comparé au calcul du pécule de vacances de départ lors d'une sortie de service. La principale différence réside dans le fait que le travailleur reste en service et qu'il s'agit d'une 'régularisation du pécule de vacances'. Concrètement, cela signifie que les jours de vacances de l'employé non utilisés (= pécule simple de vacances) ainsi que le double pécule de vacances de l'année écoulée seront payés.

En cas de réduction du temps de travail, une distinction doit être faite entre la durée des vacances et la prise des jours de vacances. Nous vous énumérons par conséquent toutes les règles qui y sont reliées.

Pour qui faut-il établir un décompte de décembre ?

Pour les employés (CP 200) qui ont réduit leur temps de travail au cours de l'année calendrier écoulée et n'ont pas pu utiliser leurs droits aux congés en raison de la réduction de leur temps de travail.

En quoi consiste le décompte ?

Le décompte consiste au règlement des jours de vacances non pris du simple pécule de vacances et du double pécule de vacances.

Réduction des prestations au début de l'année calendrier.

Exemple : un employé a travaillé à temps plein (5 jours par semaine) pendant toute l'année 2022 et a droit à 20 jours de vacances en 2023. Le travailleur passe au 01.01.2023 sous un régime 4/5 (80% d'un emploi à temps plein) ce qui lui permettra de prendre 16 jours de vacances ($20 \times 4/5$) en 2023.

Dans ce cas, le règlement du pécule de vacances ne devra être effectué qu'à la fin de l'année 2023 pour les jours de vacances non pris.

Réduction des prestations au cours de l'année calendrier.

Exemple : un employé a travaillé à temps plein (5 jours par semaine) pendant toute l'année 2022. Il a droit à 20 jours de vacances en 2023. En juin 2023, l'employé prend 10 jours de vacances. Le 01.08.2023, il passe sous un régime 4/5 (80 % d'un emploi à temps plein), ce qui signifie que ses jours de vacances doivent être convertis en fonction de son nouveau régime de travail ($10 \times 4/5 = 8$). Le travailleur peut encore prendre 8 jours de vacances en 2023. En décembre, il percevra une 'régularisation du pécule de vacances' pour les jours qu'il n'a pas pu prendre.

Comme le travailleur continuera à travailler en 4/5ème pendant toute l'année 2024, il ne pourra prendre que 16 jours de vacances. Toutefois, sur la base de son régime de travail en 2023, le travailleur a droit à 19 jours de vacances ($20 \times 7/12 + 16 \times 5/12$). En conséquence, il fera à nouveau l'objet d'une 'régularisation du pécule de vacances' en décembre 2024 pour les jours de congé non pris.

➔ **Des questions ?** Contactez kelly.ciancimino@febelgra.be



Modification de l'imputation du pécule de vacances à partir du 01.01.2024

Nous abordons dans l'article précédent le thème du 'décompte de décembre' pour les employés qui réduisent leur temps de travail.

Cet article concerne la nouvelle méthode d'imputation du pécule de vacances pour les employés qui changent d'employeur ou les ouvriers qui passent au statut d'employé.

Situation actuelle

L'employé qui commence à travailler pour un nouvel employeur a perçu de son ancien employeur un pécule de vacances de départ, qui se compose du simple (= vacances non prises) et du double pécule de vacances de l'année de vacances en cours et du simple pécule de vacances relatif aux vacances à prendre l'année suivante. Lorsque le travailleur prend des jours de congé chez son nouvel employeur, il continue de percevoir son salaire. Le nouvel employeur impute en **une seule fois** le simple pécule de vacances sur base de l'attestation de vacances au moment du paiement du double pécule de vacances. La même imputation s'applique lors du passage du statut d'ouvrier à celui d'employé.

Situation à partir du 01.01.2024

Le nouveau mode d'imputation ne s'applique qu'au **simple pécule de vacances que l'employé percevait chez son ancien employeur**. L'imputation du double pécule de vacances se fera toujours en une seule fois au moment de son versement au sein de l'entreprise.

L'imputation se déroulera en 2 phases :

- Phase 1 = L'employé percevra 90 % de son salaire journalier brut pour le(s) jour(s) de vacances pris le mois au cours duquel il prend ce(s) jour(s).
- Phase 2 = En décembre ou au plus tôt à la fin du contrat de travail, l'employeur effectue un décompte final afin de vérifier si le simple pécule de vacances a été entièrement réglé lors de la phase 1 et apporte des corrections si nécessaire.

Si une retenue supplémentaire est nécessaire, l'employeur peut retenir au maximum 20 % du salaire net. En cas de dépassement de 20 % du salaire net, la retenue doit être répartie sur 2 mois sauf accord exprès de l'employé pour effectuer la retenue en une seule fois.

Une retenue effective par jour de congé pris reste possible.

Passage du statut d'ouvrier à celui d'employé

Que le passage du statut d'ouvrier à celui d'employé se déroule chez l'employeur actuel ou chez un nouvel employeur, l'imputation du simple pécule de vacances versé par la caisse de vacances s'effectuera également en deux phases à partir de 2024.

Informations et communications transparentes

- Les partenaires sociaux attachent une grande importance à la transparence des informations et communications relatives au droit aux congés des employés, tant pour les employeurs que des travailleurs.
- L'attestation de vacances doit mentionner explicitement les règles d'imputation.
- Chaque employeur doit informer en détail ses employés, par le canal le plus approprié, par rapport au mode de calcul utilisé et aux règles de calcul du pécule de vacances (par exemple dans le règlement du travail, sur un portail d'entreprise en ligne).

 **Des questions ?** Contactez kelly.ciancimino@febelgra.be



Suis-je obligé d'exécuter la commande si **l'acompte n'est pas payé** ?

Dans la pratique : un client passe une commande et demande l'exécution urgente de la commande, mais vous constatez que l'acompte n'a pas été payé. Que pouvez-vous faire ?

Si vous souhaitez recevoir un acompte avant de commencer le travail, vous devez au préalable en convenir contractuellement avec votre client, par exemple, dans vos conditions générales de vente ou dans l'offre de prix qui a été acceptée par le client. Ce n'est qu'à partir de ce moment-là que vous pouvez exiger un acompte. Nos conditions générales de vente types (concernant les imprimeries) stipulent qu'un acompte peut être demandé.

Si votre client ne paie pas l'acompte malgré cet accord, vous avez le droit de suspendre l'exécution de votre obligation jusqu'au paiement de l'acompte. Sur la base de cette exception, appelée 'exception d'inexécution', vous pouvez refuser de démarrer la mission.

Informez votre client en cas de manquement à son obligation et faites-lui part en temps utile et de manière explicite que vous invoquez entre-temps le droit de suspension en raison de son manquement, en particulier si l'impression devait être livrée à une certaine date.

En suspendant votre prestation, il est possible que le délai de votre client ne puisse plus être respecté, ce

que vous devez également signaler explicitement à votre client.

Si votre client paie quand même l'acompte, votre droit de suspension prend fin et vous devrez exécuter le travail.

Si votre client reste en défaut, vous devrez prendre des mesures supplémentaires. En effet, le droit de suspension est temporaire et ne vous libère jamais définitivement. Selon les circonstances, vous pouvez mettre dans ce cas fin à la mission à l'amiable (d'un commun accord) ou demander la dissolution, éventuellement combinée à une indemnisation complémentaire pour les frais engagés et le dommage subi.

En ce sens, il peut être utile d'inclure dans votre contrat ou vos conditions générales une clause précisant explicitement que le travail ne démarrera qu'une fois l'acompte versé. On peut également préciser que vous avez le droit de résilier le contrat sans intervention préalable du juge si l'acompte n'est pas payé à temps.

➔ **Des questions ?** Contactez Jeroen.vaneetvelde@febelgra.be

ACTIVITÉS



Printbar

NEW YEAR'S EDITION

8 février 2024

Le PrintBar Anvers a été reporté à une date ultérieure, le 8 février. Nous démarrons 2024 de manière festive avec ce premier PrintBar de l'année.

Au programme, un jeu 'Escape the box' stimulant basé sur les très populaires escape rooms. Pendant le jeu, nous travaillons en équipe et essayons de résoudre ensemble des énigmes et des puzzles originaux. Un coffre unique plein de mystères, plaisir garanti, et vous ne serez pas enfermé dans une pièce. L'équipe qui déchiffre le code en premier sera récompensée.

Le code est déchiffré ? Nous poursuivons ensuite la soirée avec un Walking Dinner et un agréable moment entre collègues du secteur.

Programme

18h00 : Accueil

18h30 : Jeu 'Escape the box'

20h00 : Moment de réseautage & Walking dinner

23h00 : Fin

Lieu

Salons Van Edel
Terbekehofdreef 13
2610 Anvers

Inscriptions



Young Talent in Action

Young Talent in Action (YTiA) est une initiative de la FEB qui vise avec une communauté de jeunes talents à jeter des ponts entre les différents acteurs du ‘monde du travail’ et les jeunes. Car au plus nous aurons de jeunes trouvant un emploi où ils peuvent exceller, au mieux ce sera, pour les jeunes, pour les employeurs et pour la société. Un ‘trio gagnant’.

Concrètement, YTiA, c’est à la fois une plateforme numérique et de nombreux événements qui inspirent les jeunes quant à leur avenir professionnel, hors des sentiers battus, dans le but de mieux les préparer aux nombreuses opportunités du marché du travail.

Entre le 2 octobre et le 13 novembre, plus de 3.000 jeunes francophones et néerlandophones ont participé à l’un des sept événements de la campagne. Les nombreux contacts entre les jeunes avec, entre autres des PDG et des responsables RH de différents secteurs ont été déterminants et ont contribué à la réussite de l’évènement. Notre secteur graphique était représenté par Vincent Servais, Denis Geers & Marc Vandenbroucke. Ils ont inspiré plusieurs centaines d’élèves du secondaire et se sont entretenus avec eux lors des CEO talks. L’occasion idéale de susciter l’enthousiasme des jeunes pour notre beau secteur !





Le groupe INNI lance Le Sablier en version verte

Thèmes verts avec une touche contemporaine

Nous n'avons plus besoin de vous présenter Le Sablier. Depuis des générations, ce calendrier détachable est un symbole de tradition et d'inspiration quotidienne, qui continue à nous surprendre à travers ses blagues ou proverbes et informations intéressantes.

INNI Group a lancé en Flandre cette année 'De Groene Druivelaar', une version remaniée de l'emblématique calendrier détachable. Tout en conservant le charme historique et l'humour de l'original, les thèmes sont devenus plus branchés et constituent un guide pratique pour un mode de vie plus durable.

Cette éphéméride éveille notre curiosité pour des sujets tels que la nature, la cuisine, le bricolage et le jardinage. En combinant ces thèmes verts avec un humour frais et des faits fascinants, Le Sablier 'vert' crée un lien entre les générations et propose un calendrier détachable

contemporain aux familles néerlandophones.

Ce calendrier au look moderne et attrayant, met également l'accent sur l'aspect numérique. Grâce à l'intégration de codes QR, les utilisateurs sont dirigés chaque mois vers une nouvelle source d'inspiration.

Le Sablier en version verte va inspirer les ménages et contribuer à un monde plus durable, jour après jour, feuille après feuille en 2024.

Lors de la conférence de presse du 7 novembre, le premier exemplaire de cette nouvelle verte a été remis à Axel Ronse, échevin de la Culture de la ville de Courtrai. Un exemplaire personnalisé a également été envoyé à la ville de Renaix.

Vous pouvez vous aussi commander votre version personnalisée via la boutique en ligne.

L'imprimerie Bosmans a obtenu le certificat BRCGS

L'imprimerie Bosmans, située à Lommel, a récemment obtenu la très réputée certification BRCGS (Brand Reputation through Compliance Global Standards), ce qui en fait la première imprimerie de la région à l'avoir obtenue. L'imprimerie se concentre aussi sur l'emballage de produits alimentaires selon la norme de sécurité alimentaire. Dans l'industrie alimentaire, une entreprise certifiée BRCGS est un fournisseur capable d'apporter de fortes garanties en matière de sécurité alimentaire, de traçabilité et de qualité. En se concentrant sur l'emballage et l'impression de luxe, l'imprimerie Bosmans s'est bâtie ces dernières années une réputation d'expert dans ce domaine. Grâce à la norme BRCGS, ils peuvent ajouter la branche emballage alimentaire à leur actif.



Intergraf's Young Talent Award 2024

Les inscriptions pour le 'Young Talent Award 2024' de la fédération sectorielle européenne Intergraf sont ouvertes. Cette initiative vise à mieux comprendre la vision de la prochaine génération sur l'avenir du secteur et à forger des liens plus solides entre l'industrie et sa future main-d'œuvre, en encourageant les idées innovantes et les solutions créatives. Cette année, l'accent est mis sur l'intelligence artificielle, un sujet qui a fait la une des journaux en 2023 et qui aura certainement un impact significatif

sur les entreprises et la société dans son ensemble.

Depuis 2017, le Young Talent Award d'Intergraf offre une plateforme permettant à la prochaine génération de professionnels de l'impression de partager leurs idées avec l'industrie. Chaque année, la candidature la plus remarquable est sélectionnée par un jury d'experts et le gagnant reçoit un prix de € 3.000.

Les candidats sont invités à donner leur avis sur la question suivante : **Quel impact l'intelligence artificielle peut-elle avoir sur l'industrie de l'imprimerie, et quels sont les risques et opportunités qui y sont associés ?**

De plus amples informations et candidatures via ce lien :



SALAIRES ET INDICES

update chiffres

	Indice santé	Indice lissé
feb 23	126,86	125,00
mrt 23	127,80	125,08
apr 23	126,70	124,79
mei 23	127,35	124,63
jun 23	127,09	124,69
jul 23	128,22	124,79
aug 23	128,82	125,31
sep 23	127,52	125,35
okt 23	128,30	125,65
nov 23	128,55	125,73

Ouvriers CP 130

Le disque de stabilisation de 127,72 n'a pas été dépassé ni en octobre ni en novembre. Les salaires barémiques n'ont par conséquent pas été indexés. Selon les prévisions du Bureau fédéral du Plan, le disque de stabilisation sera dépassé en février 2024, ce qui entraînera l'indexation des salaires barémiques en mars 2024.

Employés CP 200

Les salaires réels seront indexés le 1er janvier 2024 selon la formule suivante : la moyenne arithmétique des indices de novembre/décembre 2023 divisée par la moyenne de novembre/décembre 2022.

La prévision du pourcentage d'indexation au **01.01.2024** s'élève à **1,51%**.

Pourcentages onss au 01.01.2023

	OUVRIERS			EMPLOYÉS		
	Entreprise 1	Entreprise 2	Entreprise 3	Entreprise 1	Entreprise 2	Entreprise 3
	<10 psl	10-19 psl	≥ 20 psl	<10 psl	10-19 psl	≥ 20 psl
Montants de base	19,88	19,88	19,88	19,88	19,88	19,88
Montants divers	10,98	12,67	12,73	5,41	7,10	7,16
Fonds de sécurité d'existence	1,46	1,76	1,76	0,23	0,23	0,23
Total montants employeur	32,32	34,31	34,37	25,52	27,21	27,27

Le paiement unique pour les vacances annuelles n'est pas repris dans ce tableau.

Charges sociales ouvriers (CP130)

à partir du 01.02.2023	1 ÉQUIPE		2 ÉQUIPES		3 ÉQUIPES	
	coefficient	pourcentage	coefficient	pourcentage	coefficient	pourcentage
Frais inhérents au temps de travail 1	1,1995	19,95%	1,2912	29,12%	1,4990	49,90%
Frais inhérents au temps de travail 2 sans charges sociales	0,0215	2,15%	0,0222	2,22%	0,0222	2,22%
Charges sociales	1,5294	52,94%	1,5294	52,94%	1,5294	52,94%
Charges sociales salariales	1,8560	85,60%	1,9970	99,70%	2,3148	131,48%

Calcul basé sur une entreprise de > 20 travailleurs et de classe salariale XIV. Il est tenu compte du non-versement du prélèvement anticipé de 22,80% pour travail en équipes.

Charges sociales employés (CP 200)

à partir du 01.01.2023	coefficient	pourcentage
Frais inhérents au temps de travail 1	1,2365	23,65%
Frais inhérents au temps de travail 2 sans charges sociales	0,0882	8,82%
Charges sociales	1,3098	30,98%
Charges sociales salariales	1,7078	70,78%

Il n'est pas tenu compte de la diminution structurelle des charges, des éco-chèques d'un montant de 250,00 EUR (employé à temps-plein) et la prime de 250 EUR (introduction en 2016).

Indice salarial*		
Année	Date	Index
2023	01.02.2023	202,89
2022	01.12.2022	198,96
	01.10.2022	195,10
	01.08.2022	191,33
	01.05.2022	187,63
	01.02.2022	183,99
	01.01.2022	180,43
2021	01.12.2021	179,82
	01.08.2021	176,34
	01.04.2021	172,93
	01.01.2021	172,94
2020	01.07.2020	172,89



*Evolution du coût salarial horaire sur la base du coût salarial horaire en janvier 1993 (€ 18,8878 et indice salarial 100). Le calcul se base sur la catégorie salariale 14.

Indices papier					
Date	Offset sans bois	Maco sans bois	Maco avec bois	Maco hh LWC offset 60g	Maco hh SC offset 56g (A)
31.10.2023	364,12	367,13	383,30	368,93	397,67
31.09.2023	373,61	375,87	388,24	373,37	403,11
31.08.2023	379,65	380,24	395,16	384,48	405,84
31.07.2023	390,00	388,98	399,00	386,71	411,28
30.06.2023	395,00	402,97	413,33	404,49	422,18
31.05.2023	415,23	410,84	428,42	415,60	441,24
30.04.2023	428,15	419,58	443,51	426,71	460,31
31.03.2023	440,21	432,69	469,69	437,82	487,55
28.02.2023	449,61	442,31	477,52	451,16	503,89
31.01.2023	461,75	452,80	488,78	460,05	517,51
31.12.2022	466,92	454,80	505,73	466,72	544,75
30.11.2022	466,92	454,82	526,63	486,72	566,54
31.10.2022	466,92	454,82	581,86	564,50	599,22

L'indice papier exprime l'évolution des prix du papier, une des principales matières premières de l'industrie graphique. Des indices sont calculés pour le papier Offset sans bois, Maco sans bois et Maco avec bois. La période de référence est les prix au 01.01.1973. Les indices des prix du papier ont été portés à 100 à cette date.

Vous trouverez les chiffres les plus récents sur notre site www.febelgra.be sous Services / Commercial / Etiquette SMI. Les auteurs, la rédaction et l'éditeur veillent à la véracité des informations publiées, pour lesquelles leur responsabilité ne peut être engagée.

LEVEL UP YOUR **PRINTER**

Colorado M-series

Modular design, field-upgradeable

- + Modularity to the max
- + Field-upgradeable
- + Print white
- + Speed upgrade
- + FLXfinish⁺
- + Double sided printing
- + Magnetic media kit



DISCOVER MORE >>



Canon

FOCUS SUR LE PAPIER


PAPYRUS
Smarter ways for better days

MultiDesign®

Si intelligente, si polyvalente, mais avant tout un nombre infini d'applications à portée de main.

Qu'il s'agisse de papiers d'entête, d'imprimés de marque tels que des brochures illustrées, des rapports annuels ou écologiques, d'imprimés promotionnels ou de belles productions de livres, avec MultiDesign®, vous laissez une impression positive durable.

MultiDesign® est un papier classique, consistant et intemporel offrant deux nuances (white et natural) et quatre surfaces (Original, Natural, Rough et HPI) qui soulignent le message créatif que vous souhaitez exprimer. La plage de grammages va du 90 au 400 g/m².

Tirez le meilleur de vous-même et inspirez!

Avec l'assortiment de caractère de

MultiDesign®, vous mettez sur table un travail de haute qualité, tactile et durable.

La belle gamme et l'excellente imprimabilité mettent en valeur les plus beaux mots et les plus belles images.

Mettez votre création en valeur et convainquez avec MultiDesign®.

First Impression est imprimé sur du MultiDesign® Original 115 g/m².



Partners in creativity

